



Siège social 533 rue des Madelinettes, 62370 AUDRUICQ 06 17 88 23 93

Président : Philippe Gheeraert, **Vice-Présidente** : Claudine Dubarre, **Secrétaire**: Luc Dubarre, **-Trésorier**: Jean-Pierre Debreu

-Membres : Manuel Accarie -Dorianne Hoguet - Dominique Van Niekerk

Délégués : Paul Bécu, Jean-Luc Cordonnier, Hervé Dernoncourt, Laurent Ducrocq, Jacques Lallez, Stéphane Lemaire, Richard Oscilawski, William Van Niekerk

Lettre d'information du CDTE 62 n°70 le 02 Janvier 2024

En ce début d'année tout le comité vous présente ses meilleurs vœux (la joie, le bonheur, surtout la santé, et bien évidemment de nombreuses chevauchées avec nos rencontres équestres conviviales).

Rappel :

Pour ceux qui n'auraient pas encore renouvelé leur licence, ils ne sont plus assurés depuis le 31 décembre 2023... et la prochaine lettre ne sera envoyée qu'aux **licenciés 2024** ainsi qu'aux **clubs et associations** ayant délivré des **licences Tourisme Equestre 2024**.

Le fléchage des licences « tourisme » fait par les clubs donne droit en plus, pour les cavaliers concernés, à l'abonnement à l'estafette et aux lettres d'information envoyées par le CDTE. Par ailleurs le soutien des clubs nous donne les moyens de défendre les chemins de promenade, d'organiser des manifestations d'extérieur et la formation à l'équitation de pleine nature.

Vous pouvez sur votre espace personnel de cavalier sur le site internet de la Fédération Française d'Equitation (www.ffe.com) en accédant avec votre numéro de licence et votre code SIF (4 chiffres) indiqué sur votre licence, enregistrer votre adresse mail ou demander à la personne qui a enregistré votre licence de le faire. Maintenant la Fédération envoie directement des infos aux cavaliers (Notamment l'enregistrement de votre licence).

Réunion annuelle d'échanges

Le CDTE continue à programmer le lieu de ses réunions en tournant dans le département de façon à ce que le plus possible de cavaliers puisse y participer.

Cette année c'est à **Marck (62730)** à la Ferme des Aigrettes 181 Allée de la découverte

...le **Vendredi 02 Février 2024 à 19 Heures**.

Dans l'espoir que chacun puisse se libérer pour participer à ces temps forts de notre association, nous vous adressons par avance nos remerciements pour votre présence.

Il est bien évident que la tenue de cette réunion est soumise aux mesures sanitaires en vigueur à cette date-là.

Cette réunion sera suivie d'un apéritif, offert par le CDTE,

Pour ceux qui souhaiteraient se restaurer, une participation financière vous sera demandée en fonction de notre possibilité de mettre en place soit un cocktail dinatoire, soit un repas mais n'excédera pas 20€.

Pour l'organisation, merci *de bien vouloir nous signaler votre participation pour le 25 Janvier 2024 au plus tard, au moins si vous comptez participer au repas* (A Claudine Dubarre : claudine.dubarre62@orange.fr , ou, au 03 21 82 17 94.)

Calendrier 2024:

Est joint à ce courrier notre calendrier 2024. Nous ne sommes pas à l'abri d'erreur. Merci de nous signaler toute anomalie.

Si vous voulez booster votre communication sur vos manifestations via Facebook, n'hésitez pas quand vous créez un événement sur Facebook de mettre le CDTE62 en coorganisateur, cela permettra de le diffuser à l'ensemble de son réseau.

Un événement particulier cette année : une fête des randonnées à Montreuil avec la CA2BM (Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois) en partenariat avec Gal Opale et les Ecuries d'Amequine.

Le grand régional dans notre département aura lieu à Desvres organisé par les Cavaliers des Terres d'Opale le 16 Juin 2024.

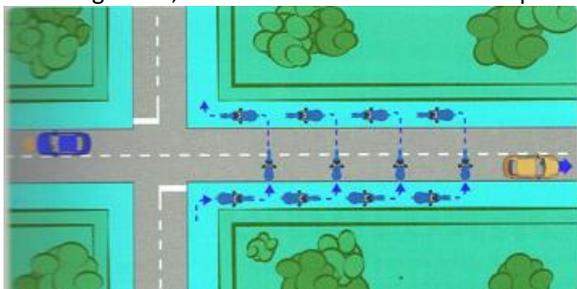
Circulation sur voie publique :

Nous rappelons que nous ne sommes pas prioritaires et sommes soumis aux règles du code de la route car considérés comme véhicule non immatriculé. Lorsque le cavalier mène son cheval en main, l'ensemble est considéré comme piéton.

Nous avons pu constater lors de rallye des comportements non sécuritaires aggravant le risque d'accident.

En tant que cavalier nous sommes considérés comme véhicule et devons respecter le code de la route.

Aussi sur route il faut circuler à droite de la chaussée et de préférence en file indienne (il peut être toléré de circuler à 2 chevaux de front). Par contre pour une traversée de route, celle-ci ne se fait pas en file indienne mais en bataille ou en « fourrageurs », c'est-à-dire tous en même temps et le dernier devient le premier.



Délégués locaux

Dans le cadre du développement du tourisme équestre dans notre département, nous avons mis en place des délégués locaux sur l'ensemble du département dont le rôle est :

- Informer les gens sur les chemins de son secteur
- Amener des gens qui pratiquent l'équitation à se licencier avec le fléchage Tourisme Equestre
- Rediriger vers le bureau du CDTE pour toute question particulière
- Être le correspondant du CDTE concernant les signalements SURICATE de leur secteur (Suricate étant un outil de signalement des problèmes rencontrés lors des activités et sports de nature).

Nous voulons étoffer notre maillage sur le département. . Si vous voulez faire partie de l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

60ans du Tourisme Équestre

Le Comité National de Tourisme Equestre a organisé les 8 et 9 décembre un rassemblement national du tourisme équestre à Lamotte Beuvron. Lors de cette rencontre Jean-Pierre Debreu, notre président de région a été mis à l'honneur pour son engagement au développement du Tourisme Equestre au niveau régional et départemental.

Luc Dubarre secrétaire du CDTE représentant notre Président a ainsi pu participer aux différents ateliers mis en place et notamment à une rétrospective du Tourisme Equestre depuis les années 60. Un long cheminement pour en arriver à ce qu'il représente aujourd'hui 75 000 licenciés soit environ 10 % des cavaliers licenciés.

Le tourisme équestre est une véritable opportunité pour le développement des territoires d'où l'intérêt de faire connaître nos actions auprès du Conseil Départemental mais aussi des maires et des présidents de communauté de communes.

Une nouvelle application mobile sera mise en place sur Geo cheval permettant ainsi un usage plus facile du système informatique géo premium.

Les centres équestres doivent adapter leurs offres et suivre l'évolution de la clientèle. Un récent sondage dans notre région a fait apparaître un grand manquement de centre équestre labellisé tourisme .Nos centres équestres sont ainsi méconnus du monde du Tourisme alors que la demande d'activités en extérieur progresse.

Notre activité est très regardée dans le cadre du bien-être animal et nous nous devons d'être très vigilants vis-à-vis de nos montures, respect de l'animal.

Nous vous donnons donc rendez-vous au 02 Février 2024 à Marck avec vos amis. Nous pourrons vous en dire plus sur nos projets.....A bientôt